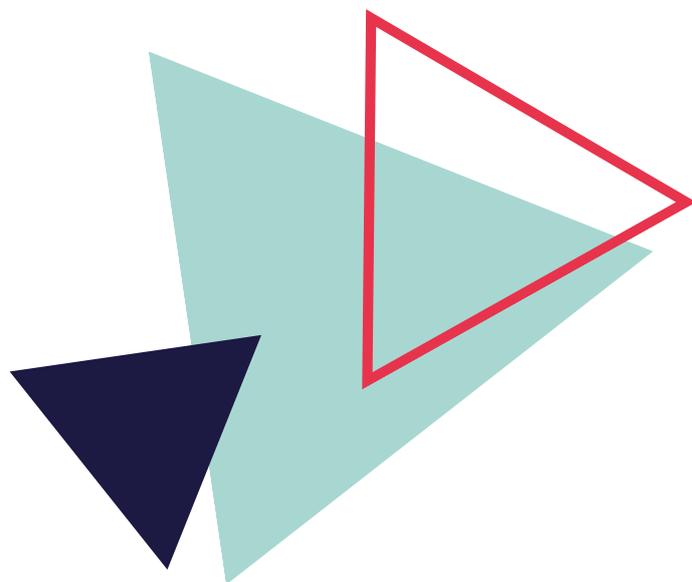




RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021





EDITO

Malgré une saison associative impactée à nouveau par le Covid, de nombreux projets ont pu se développer grâce au soutien de l'Etat d'une part et au renforcement et à l'implication de notre petite équipe de salariées qui est restée mobilisée en s'adaptant au télétravail.

Ainsi le démarrage de Guid'Asso est sans doute l'action la plus emblématique pour notre coordination car c'est une démarche structurante pour l'accompagnement de toutes les associations des Pays de la Loire. Le portage du DLA Régional avec la CRESS continue d'apporter un soutien majeur aux associations employeuses.

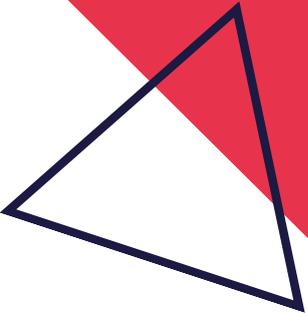
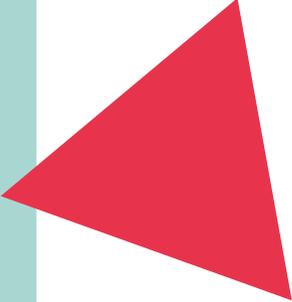
Notre rapport d'activités témoigne également de nos différentes implications, comme la réflexion vers un parcours de formation des bénévoles, ainsi que sur des thématiques comme l'inclusion ou la RSE et bien sûr la participation à la transition numérique des associations via la mise en œuvre de nouveaux outils.

Un nouveau partenariat avec les missions locales doit pouvoir améliorer les interactions entre nos différents réseaux et les dispositifs en faveur des jeunes générations.

En 2021, le succès du plaidoyer national s'est traduit par l'obtention de crédits supplémentaires pour le fonds de développement à la vie associative ayant pu bénéficier aux associations ligériennes. Fort de cette expérience, nous avons travaillé un plaidoyer dans le cadre des élections régionales visant un meilleur soutien à la vie associative en Pays de la Loire.

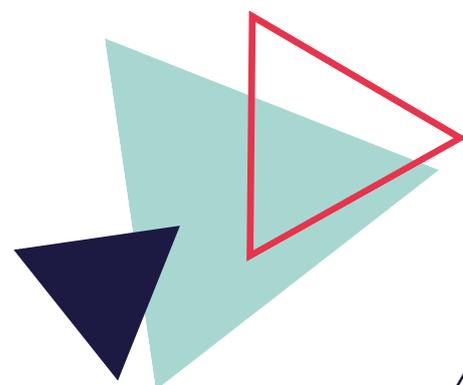
L'ensemble de ces actions sera poursuivi et développé dans le cadre fixé par le projet stratégique 2021-2025.

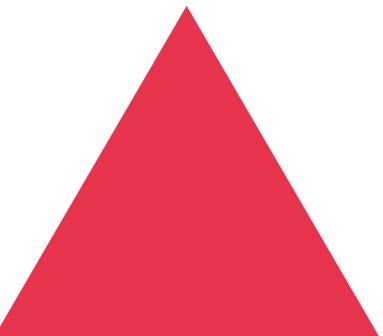
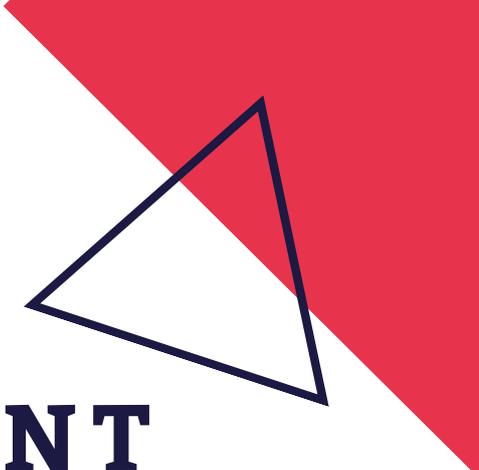
Alain Forest,
Président du Mouvement associatif des Pays de la Loire



Sommaire

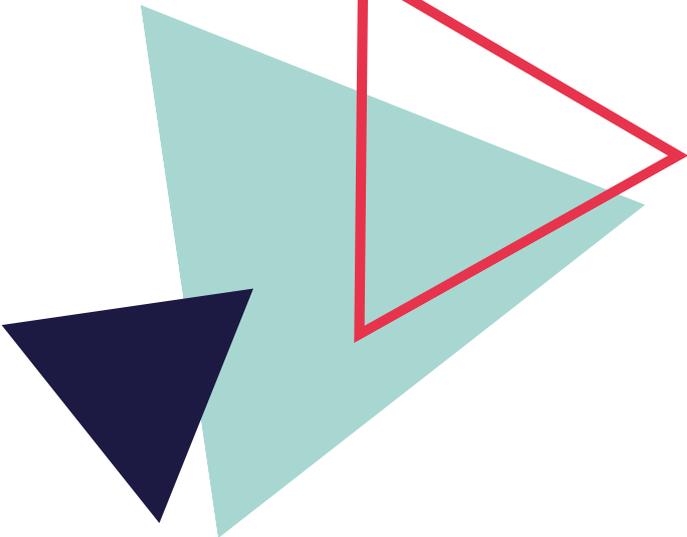
PAGE 4	LE MOUVEMENT ASSOCIATIF DES PAYS DE LA LOIRE
PAGE 8	FAIRE ENTENDRE LA VOIX DES ASSOCIATIONS
PAGE 14	SOUTENIR LES RÉSEAUX ASSOCIATIFS DANS LEUR FONCTION D'ACCOMPAGNEMENT
PAGE 25	FAIRE CONNAÎTRE ET VALORISER LE FAIT ASSOCIATIF
PAGE 28	COMMUNIQUER





LE MOUVEMENT ASSOCIATIF DES PAYS DE LA LOIRE

Les membres	Page 5
Le conseil d'administration	Page 6
Le bureau	Page 6
La coordination salariée	Page 6
La vie statutaire	Page 6
Les partenaires	Page 7
Les participations nationales	Page 7



LES MEMBRES

Collège 1



Collège 2



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il est composé de deux représentants mandatés par chaque membre.

Membre du CA Titulaires/suppléants

- **CRAJEP**
ALAIN FOREST /
RÉGIS BALRY
- **CROS**
CLAUDE GANGLOFF /
JEAN-LOUIS PROVOST
- **UNAT**
ROSELYNE FORTUN /
ROSE-LAURENCE PICHON
- **URAF**
GEORGES DOUTEAU /
ANNE-YVONNE PETITEAU
- **URIOPSS**
CAROLINE URBAIN /
PEGGY JEHANNO
- **LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT**
FLORENCE LACAZE /
GILLES CAVÉ
- **FRANCE BÉNÉVOLAT**
CATHERINE MILS /
FRANÇOIS MÉTILLON
- **FRAP**
VALENTIN BEAUVALLET /
PATRICK LONCHAMPT
- **LA FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ**
JEAN-FRANÇOIS BAHAIN /
- **FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT**
JEAN-CHRISTOPHE GAVALLET
- **COORACE**
PHILIPPE DOUX /
GILLES PICHAVANT
- **GRAINE**

LE BUREAU

Il est élu par le Conseil d'administration.

Le Président
Alain Forest

Les Vice-Présidentes
Florence Lacaze /
Caroline Urbain

Le Trésorier
Claude Gangloff

Le Secrétaire
Philippe Doux

LA COORDINATION SALARIÉE

En 2021, l'équipe salariée a évolué.

Le Mouvement associatif des Pays de la Loire a renforcé son équipe avec l'arrivée d'une nouvelle salariée, début septembre, en CDD, en temps partiel (24h/semaine) : Sterenn Guégan. Elle occupe le poste de chargée de projets. Elle a notamment en 2021 accompagné la réflexion autour du parcours de formation des bénévoles mutualisés et coordonné la rencontre régionale des acteurs de l'accompagnement vie associative.

LA VIE STATUTAIRE

L'année 2021 a été rythmée par les réunions suivantes :

5 Conseils d'administration

Le mardi 9 février
Le mardi 6 avril
Le mardi 1er juin
Le mardi 28 septembre
Le mardi 16 novembre

7 bureaux

Le mardi 19 janvier
Le mardi 16 mars
Le mardi 20 avril
Le mercredi 16 juin
Le mardi 7 septembre
Le lundi 18 octobre
Le lundi 13 décembre

1 Assemblée Générale

Le mardi 18 mai



ZOOM SUR...



PROJET STRATÉGIQUE
2021-2025

Projet Stratégique 2021-2025

Débuté lors d'un séminaire fin 2020 et poursuivi dans des ateliers collectifs au premier trimestre 2021, l'Assemblée Générale 2021, en présence de Claire Thoury, la présidente du Mouvement associatif national, a finalisé le projet stratégique 2021/2025.

LES PARTENAIRES

Ils soutiennent et accompagnent nos actions :



LES PARTICIPATIONS NATIONALES

LES CONFÉRENCES DES RÉGIONS

La conférence des régions est le lieu où sont débattues les questions liées au développement du réseau des Mouvements associatifs régionaux et aux dynamiques territoriales. Elles sont animées par notre mouvement national.

Le format en visio-conférence bimensuelle de ces temps d'échange a été conservé et a complété la rencontre annuelle en présentiel. Cette dernière a eu lieu à Lyon en octobre 2021. En plus de cette dernière, Le Mouvement associatif des Pays de la Loire a participé à 8 de ces conférences des régions sur 2021.

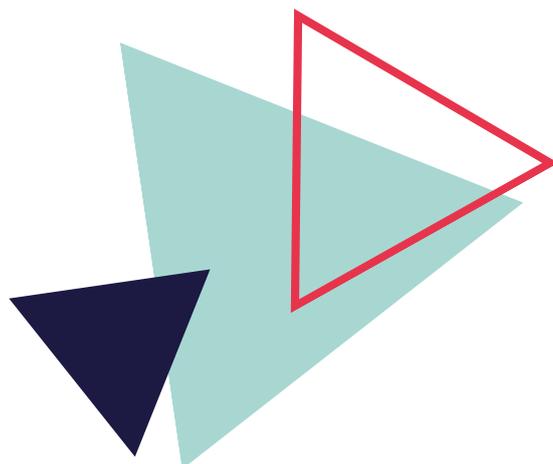
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE NATIONALE

Le 18 juin 2021 a eu lieu, en présentiel, l'Assemblée générale du Mouvement associatif national. Trois nouveaux réseaux ont rejoint le mouvement national à cette occasion : La Ligue des Droits de l'Homme, le Réseau Ecole et Nature, le Réseau National des Ressourceries.



FAIRE ENTENDRE LA VOIX DES ASSOCIATIONS

La Commission régionale du Fonds de Développement de la Vie Associative	Page 9
Le Comité de pilotage Régional du DLA	Page 11
Les élections régionales	Page 12
L'accord de partenariat missions locales	Page 12
Les cellules covid Asso/ESS	Page 13
LES RDV de la vie associative du Conseil régional	Page 13
La campagne d'adhésion	Page 13



LA COMMISSION RÉGIONALE DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE

Dans la continuité des années précédentes, le Mouvement associatif a participé aux campagnes FDVA 2021 en coordonnant le collège associatif et en étant force de propositions quant à l'animation du dispositif.

Les deux Commissions Régionales Consultatives ont eu lieu les 27 mai et 3 décembre 2021.

Deux éléments marquants en 2021 :

- Une augmentation conséquente de l'enveloppe du FDVA2 due
 - à l'enveloppe complémentaire +272 888€
 - aux crédits du fonds de concours (comptes associatifs dormants) + 892 360€
 - soit un montant global FDVA 2 de 2 433 551€ en Pays de la Loire
- Un engagement de la CRC à réaliser une étude qualitative du FDVA2 et un souhait de s'appuyer sur le Mouvement associatif pour coordonner l'étude.

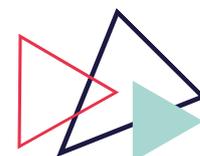
Contexte de l'étude

Le FDVA a connu de profondes évolutions depuis 2018 avec l'élargissement des objets du fonds (aide au financement global et aux nouveaux projets des associations issue du redéploiement partiel de l'ancienne réserve parlementaire) et la mise en place d'une nouvelle gouvernance (création des collèges départementaux).

Après un cycle de 4 ans de mise en œuvre, les membres de la commission régionale consultative ont estimé important d'évaluer et de mesurer les impacts de cette nouvelle donne, tant auprès des acteurs partenaires qui participent aux instances de gouvernance qu'auprès des associations, bénéficiaires ou non du dispositif. La nécessité de faire ce pas de côté et de disposer d'éléments d'analyse est d'autant plus utile qu'en 2022, le fonds entre dans une nouvelle phase avec l'arrivée des parlementaires dans les instances consultatives. Il est donc pertinent de pouvoir aussi les alimenter et soutenir leur intégration par l'apport de connaissances évaluatives sur ce dispositif et ses effets sur les publics bénéficiaires et dans les territoires.

Le Mouvement associatif a donc travaillé, de concert avec la DRAJES, pour affiner les objectifs et axes d'investigation de l'étude et a réalisé un cahier des charges pour faire appel à un prestataire externe.

Ce cahier des charges a été publié en décembre 2021.



Les chiffres clés 2021

Chiffres clés FDVA 1 - Formation des bénévoles

140

associations
soutenues

61 %

de premières
demandes sur le
FDVA1

55 %

des montants
demandés
financés

Chiffres clés FDVA 2 - Financement global ou nouveau projet

+ 92%

d'augmentation
du financement
du FDVA 2

1 312

demandes

3 642 €

montant moyen
octroyé sur les
demandes de
nouveaux projets

+40% comparé
à 2020

Perspectives

En 2022, le Mouvement associatif :

- Observera particulièrement les effets de l'expérimentation de crédits pluriannuels du FDVA1
- Poursuivra la réalisation de l'étude qualitative du FDVA 2
- Sera attentif à l'arrivée des parlementaires dans les instances consultatives départementales du FDVA2

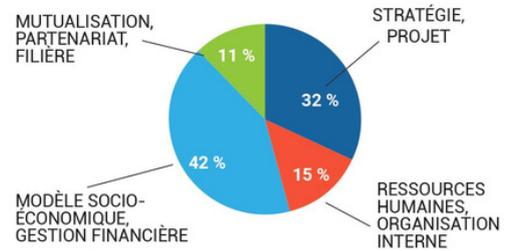


LE COMITÉ DE PILOTAGE RÉGIONAL DU DLA

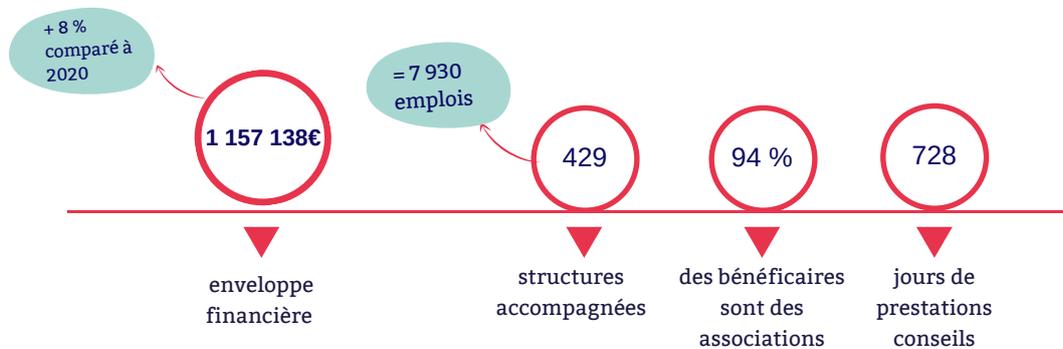
Objectif du dispositif

Le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) a pour objectif de soutenir les structures d'utilité sociale de l'Économie sociale et solidaire (ESS), créatrices d'emploi, dans leur démarche de développement et de consolidation.

Les thématiques d'accompagnement 2021 en Pays de la Loire :



Les chiffres clés 2021 du dispositif en Pays de la Loire :



Le Mouvement associatif siège en tant que pilote représentant des bénéficiaires dans les instances régionales décisionnaires du dispositif aux côtés des trois financeurs :



Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS)



A ce titre c'est Florence Lacaze, Vice-Présidente du Mouvement associatif qui nous représente au comité stratégique du DLA. Celui-ci s'est tenu le 11 février 2021. Les positionnements portés en 2021 ont été dans la lignée de l'année précédente à savoir une attention particulière portée sur l'articulation du dispositif avec les offres d'accompagnement existantes en Pays de la Loire ainsi que la mesure d'impact du dispositif pour les associations accompagnées.



LES ELECTIONS REGIONALES



Afin de faire vivre la dynamique du territoire et d'assurer la pérennité des actions associatives, d'autant plus dans le contexte de fragilisation des emplois associatifs, le partenariat avec le Conseil Régional est essentiel.

Dans le cadre des élections régionales du 20 et 27 juin, nous avons donc travaillé à l'élaboration de 14 mesures spécifiques pour favoriser la vie associative ligérienne. Pour engager le débat, ces propositions ont été envoyés aux divers listes candidates.



LeMouvementassoPdI @MouvementassoPdI · 25 mai 2021
✓ Belle articulation de nos 3 plaidoyers pour les élections régionales en faveur de la vie associative ligérienne et de l'ESS !

#Elections2021

↪ cress_pdl @cress_pdl · 25 mai 2021
Ce midi, @cress_pdl, @UDESnationale et @MouvementassoPdI ont tenu une conférence de presse pour dévoiler les propositions qu'ils souhaitent soumettre aux candidats aux élections régionales.
#electionsregionales2021 #Elections2021 #ESS #paysdelaloire @GillesCave



Une conférence de presse a été réalisée en partenariat avec la CRESS et l'UDES le 25 mai afin de faire connaître nos plaidoyers respectifs.

De plus, lors d'une newsletter spécifique, nous nous sommes fait le relais des initiatives de plusieurs de nos membres (UNAT, CRAJEP, COORACE, FRAP, Ligue de l'enseignement.)

L'ACCORD DE PARTENARIAT MISSIONS LOCALES

Impulsé par la DRAJES et après divers échanges avec l'Association Régionale des Missions Locales (ARML), nous avons signé en octobre 2021, un accord de partenariat avec l'ARML et le Préfet de Région. Le Mouvement associatif Pays de la Loire et l'ARML partagent l'ambition, au travers de cet accord, de structurer les coopérations entre leurs réseaux respectifs afin d'une part de réussir l'inclusion des jeunes ligériens et de favoriser leurs accès à l'autonomie, et d'autre part de renforcer les acteurs associatifs du territoire dans leurs nombreuses initiatives.



LES CELLULES COVID ASSO/ESS

9

**Participations
aux audios COVID
Asso/ESS**

Depuis 2020, la DRAJES réunit les têtes de réseaux régionales et le Conseil Régional pour échanger sur les impacts du contexte sanitaire sur la vie associative.

Lors de ces audios, nous avons pu relayer différents éléments comme par exemple :

- La nécessité d'avoir de la lisibilité sur la reprise des activités ou sur le recours au travail partiel
- La complexité d'application du pass sanitaire pour les associations
- La lassitude de nombreux bénévoles
- Des résultats d'enquêtes (impacts covid un an après ou celle sur la responsabilité des bénévoles)

LES RDV DE LA VIE ASSOCIATIVE DU CONSEIL REGIONAL

Le Mouvement associatif a participé à la troisième édition des Rendez-vous de la vie associative, organisée à l'initiative du Conseil Régional qui s'est tenu le 16 mars. Cet événement a été introduit par le Préfet de Région, M. Martin et la présidente du Conseil Régional Mme Morançais.

Alain Forest a été invité à témoigner de la situation des associations ligériennes face à la crise. Il a pu souligner l'implication, la mobilisation et la solidarité dont ont fait preuve les associations de notre région tout en mettant en exergue leur difficultés économiques et ce, malgré le soutien de l'État et des collectivités pendant la crise. Il a donc rappelé la nécessité d'adaptation les dispositifs de soutien aux associations.

LA CAMPAGNE D'ADHESION

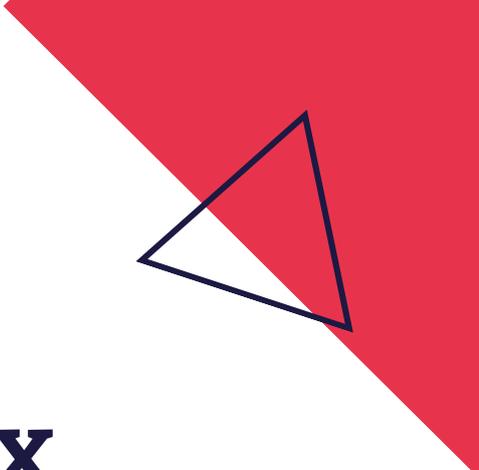
Lors de la rentrée associative 2021, après la complexité de mobilisation due au Covid, les associations ont souhaité retrouver « en vrai » leurs adhérents et recréer avec eux le sens du collectif.

Pour les aider, Le Mouvement associatif Pays de la Loire a donc relayé la grande campagne d'adhésion « Mon association, je l'adore, j'y adhère ! » sur Internet, les réseaux sociaux et sur le terrain. Cette campagne a été lancée par le Mouvement associatif national et Hexopée avec le soutien du Secrétariat d'État chargé de la Jeunesse et de l'Engagement.

**Mon association
je l'adore
j'y adhère!**



#AssoJadoreJadhere



SOUTENIR LES RÉSEAUX ASSOCIATIFS DANS LEUR FONCTION D'ACCOMPAGNEMENT

Le portail régional de formation des bénévoles **Page 15**

Réflexion sur un parcours de formation des bénévoles **Page 16**

Encourager la réflexion des associations ligériennes sur les questions liées à l'inclusion **Page 17**

Responsabilité sociétale des organisations associatives **Page 18**

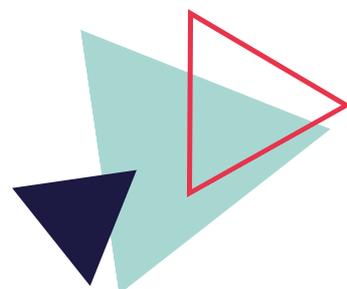
Contribution à la transition numérique des associations **Page 18**

Le groupe d'appui "Veille juridique" **Page 20**

La rencontre régionale des acteurs de l'accompagnement **Page 21**

Guid'Asso **Page 22**

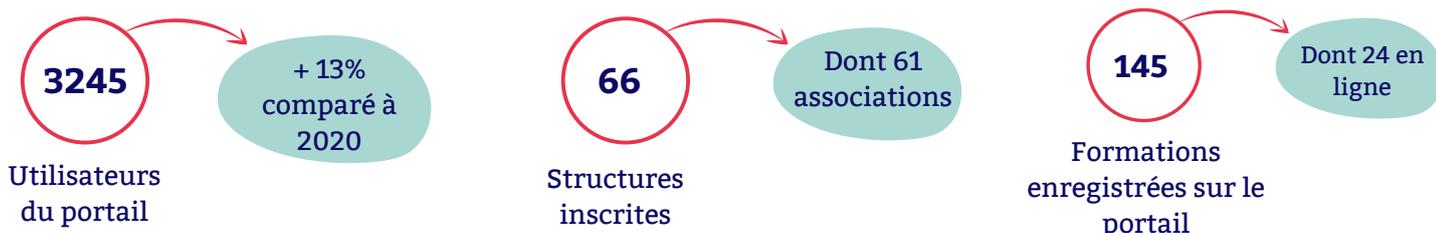
Portage du DLA Régional **Page 23**



LE PORTAIL RÉGIONAL DE FORMATION DES BÉNÉVOLES

Le portail de formation des bénévoles est ouvert depuis un an et demi. La crise sanitaire continue de fortement marquer son utilisation par les structures associatives et les collectivités mais également dans sa diffusion auprès des bénévoles. Afin de pallier cet impact, une communication renforcée a été initiée auprès des Délégués Départementaux de la Vie Associative ligériens et des structures formatrices.

Chiffres clés 2021 du portail de formation des bénévoles



Actions réalisées

- Intégration du **module «fiche pdf»** qui permet de télécharger et imprimer un pdf de chaque formation enregistrée.
- Intégration et développement du **module "partage de l'Agenda"**. Les structures qui le souhaitent peuvent intégrer l'agenda de leurs formations déjà mis en page sur leur site internet, une newsletter, un mail ou extraire leur agenda sous forme de catalogue PDF avec une maquette personnalisable.



- Intégration et développement du **module "Inscription en ligne"**, permettant aux structures formatrices de créer un formulaire d'inscription en ligne personnalisable et de gérer les inscriptions depuis leur compte.

- Développement d'un **module "agenda territorial"** de formation par département, également rendu accessible aux DDVA pour faciliter la communication territoriale auprès des bénévoles. Ils peuvent communiquer l'agenda des formations proposées sur leur territoire sur un mail ou une newsletter ainsi que via un catalogue PDF. Une structure pourra faire de même avec ses propres formations.

Pour la diffusion du portail

- Création d'un kit de communication numérique (bandeau mail, visuel twitter et Facebook, gabarit newsletter, gabarit Word, bouton « accéder au portail ») qui vient compléter les outils de communication papiers (flyer, cartes, affiche).
- Nouvelle mise en page du flyer pour les structures formatrices et envoi par la Délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) de ce dépliant à toutes les associations ayant été soutenues par le Fonds de développement de la vie associative (FDVA1).
- Envoi de 2 Newsletters aux structures inscrites sur le portail.
- Relais du portail de formation par la plateforme ESSor.
- Participation en visio-conférence à des réunions départementales des points d'appui à la vie associative (PAVA)
 - En Sarthe : le 24 septembre 2021
 - En Vendée : le 14 octobre 2021



RÉFLEXION SUR UN PARCOURS DE FORMATION DES BÉNÉVOLES

En 2021, le Mouvement Associatif a constitué un groupe de travail avec ses membres pour réfléchir à un parcours de formation pour les bénévoles, mutualisé au niveau régional. Ce projet a été soutenu par le FDVA2.

Outre un travail sur le contexte amenant cette réflexion (expériences de nos membres, données du portail de formation, impact du numérique sur les pratiques...), le groupe de travail a défini un premier ciblage du public, d'outils potentiels et de partenaires. Les premières actions 2022, s'orienteront autour du recueil et validation des besoins avec les acteurs de la formation bénévole du territoire.

5 membres nous accompagnent particulièrement sur ce projet : le CROS, la Ligue de l'enseignement, l'URIOPSS, France Bénévolat et FNE Pays de la Loire.

La réflexion porte également sur la certification du parcours, non pas dans une optique d'habilitation à l'exercice de fonctions bénévoles, mais plutôt de reconnaissance des compétences acquises semblant aller dans le sens de notre enjeu principal de valorisation de l'activité bénévole et pouvant constituer un levier de fidélisation important.

ENCOURAGER LA RÉFLEXION DES ASSOCIATIONS LIGÉRIENNES SUR LES QUESTIONS LIÉES À L'INCLUSION



C'est pour encourager la réflexion de chaque association sur les questions liées à l'inclusion, que Le Mouvement associatif et sa commission engagement ont élaboré nationalement un outil de questionnement: l'inclusiscore.

Cet inclusiscore permet d'évaluer le projet associatif, son ouverture, et la gouvernance d'une association,

sous l'angle des questions liées à l'inclusion. L'inclusiscore est un outil pédagogique destiné à engager une démarche de questionnement interne, en plus de donner une photo à l'instant T de la manière dont se situe une association par rapport à ces questions, il permet d'avoir accès à des ressources pour échanger, poser les débats, et aller plus loin.

Actions réalisées

Octobre

Participation et animation le 19 octobre du "Webinaire national Égalité Femmes / Hommes : du rapport aux actes, des clés pour agir" organisé par le Mouvement associatif national. Le Mouvement associatif Pays de la Loire a particulièrement travaillé à l'animation de l'atelier " Remarques et violences sexistes et stéréotypes de genre dans la gouvernance ". Ce temps d'échange a été l'occasion de rappeler l'intérêt de l'outil Inclusiscore aux participants.

Novembre

Participation à la journée angevine « Tous bénévoles, tous citoyens » qui s'est déroulée le samedi 27 novembre. Le Mouvement associatif des Pays de la Loire a tenu un stand au côté du service Handicap - Accessibilité de la ville d'Angers. Cet espace d'échange a permis de poser la question de la facilitation de l'engagement pour tous et toutes auprès d'une association au travers de l'utilisation de l'outil Inclusiscore. Une vingtaine de bénévoles ont pu être sensibilisés.

En interne, le Mouvement associatif a entamé une réflexion sur sa communication.

Pour rester en cohérence avec les valeurs qu'il promeut, la question d'utiliser un protocole d'écriture inclusive a été posée.

La création d'un protocole d'écriture inclusive à utiliser sur les communications externe et interne est en cours de réalisation.

Un atelier sur l'inclusion dans les associations devait également avoir lieu le 9 décembre lors de la rencontre régionale des acteurs de l'accompagnement à la vie associative. Cette journée ayant été basculée en visioconférence, l'atelier a été reporté en ligne le 25 janvier 2022.

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ORGANISATIONS ASSOCIATIVES

Dans un souci de diffusion et d'appropriation des bonnes pratiques de Responsabilité Sociétale des Organisations, le Mouvement associatif s'associe aux travaux de la CRESS sur ce sujet en siégeant au Comité scientifique et éthique. Florence Lacaze, vice-présidente, y représente le mouvement.

En 2021, celui-ci a :

- participé aux débats et réflexions autour de la SCIC ESS Pratiques sur lequel le LMA a été sollicité pour donner son avis quant aux modalités de gouvernance.
- travaillé à l'articulation des outils. Le LMA a été vigilant à spécifier la place des réseaux associatifs dans cet écosystème d'acteurs de l'ESS.
- développé les outils pédagogiques pour faire connaître le label OSE et s'approprier la méthode ESSpratiques. Le LMA a préconisé l'utilisation de critères clairement déterminés dans l'attribution du label, afin que celui-ci soit bien le reflet d'un même niveau d'engagement RSE/RSO.



CONTRIBUTION À LA TRANSITION NUMÉRIQUE DES ASSOCIATIONS

Le programme PANA



PANA ligériens
labellisés

En 2021, le Mouvement associatif a continué à s'investir dans le coportage du programme des Points d'Appui au Numérique Associatif (PANA) en Pays de la Loire.

Le 2ème comité de pilotage régional s'est tenu le 26 janvier. L'ordre du jour, construit en collaboration avec HelloAsso et la DRAJES a eu pour objectifs de présenter une rétrospective des actions du programme PANA en 2020 et d'initier une réflexion collective sur le plan d'actions du programme PANA en 2021 en Pays de la Loire.

Parallèlement aux échanges régionaux, le Mouvement associatif Pays de la Loire a suivi un Copil national (le 20 mars) et participé aux échanges du groupe de travail national communication.

En cours d'année, la chargée de mission HelloAsso Grand Ouest a quitté son poste puis Helloasso a annoncé son retrait de l'appui territorial pour l'animation et la coordination du programme. Ces deux éléments ont porté un coup d'arrêt à l'animation des PANA en Pays de la Loire.

Les Mouvements associatifs régionaux sont encouragés nationalement à reprendre ce volet d'animation territorial des PANA.



ZOOM SUR...



Projet Plateforme de vidéo Peertube

Le Mouvement associatif a continué son expérimentation autour d'une plateforme de vidéo libre et associative. 2021 a permis d'asseoir le projet en choisissant un hébergement plus pérenne et d'accompagner les 5 réseaux associatifs impliqués à s'emparer des différentes options de publications qu'offre Peertube. L'étape d'essaimage au sein des réseaux investis et au-delà constituera l'ambition 2022 du projet.

Participations aux événements ligériens

Afin de faire connaître ses projets, ceux de ses membres et plus largement sensibiliser sur le numérique libre, le Mouvement associatif a participé à 6 événements répartis sur l'année :

- 2 rencontres entre acteurs du numérique ligériens
 - le 11 février (en visio) pour la rencontre virtuelle des acteurs de la médiation numérique Pays de la Loire organisé par la DRAJES
 - le 28 septembre (en présentiel), temps organisé par la CRESS Pays de la Loire dans le cadre de la création d'un groupe de travail Numérique et ESS
- L'animation d'un atelier sur le numérique libre avec la Ligue de l'enseignement de Mayenne dans le cadre de la Tech for Good le 21 avril
- L'animation d'un atelier sur le numérique et les associations dans le cadre de la journée organisée par le DLA 85 : "Associations vendéennes : une journée pour répondre à vos enjeux !"
- La participation à l'Université d'été organisée par HelloAsso le 29 juin



Réunion de notre
commission numérique



Perspectives sur le numérique

Le Mouvement associatif propose trois actions courant 2022 :

- S'inscrire dans les échanges nationaux, en concertation avec les acteurs ligériens, pour réfléchir à l'avenir du programme PANA en Pays de la Loire
- Réaliser une formation à la réalisation de vidéo et à la sensibilisation aux outils numériques libres
- Se positionner comme acteur conseil du territoire ligérien pour la question de la transformation au numérique en participant à des échanges nationaux et régionaux (dans le réseau Mouvements associatifs national et régionaux, au sein du projet Emancip'asso, au travers du programme PANA...)

Outre ces actions, le Mouvement associatif s'attachera à répondre aux associations souhaitant s'outiller ou se former sur le sujet et facilitera la mise en lien avec les acteurs ressources du territoire.

LE GROUPE D'APPUI "VEILLE JURIDIQUE"

Le Mouvement associatif a participé en 2021, au groupe d'appui « Mise en place d'une fonction de veille juridique à destination des accompagnateurs à la vie associative », piloté par le Centre de Ressource à la Vie Associative de la Ligue de l'enseignement.

Afin de faciliter les échanges et faire vivre la communauté des accompagnateurs, au service de la vie associative, le groupe d'appui a proposé d'expérimenter un outil de messagerie instantanée (framateam) sur lequel une communauté d'acteurs peut échanger sur des thématiques qui les rassemblent / concernent. Les objectifs sont les suivants :

- participer à la dynamique de mise en œuvre d'une communauté des accompagnateurs ligériens via un espace de discussion dédié.
- centraliser sur un même espace les discussions portant sur le fonctionnement associatif, l'actualité ou encore notre fonction d'accompagnateur de façon à ce que tout le monde puisse retrouver facilement les échanges
- faciliter l'accès à l'information

Le Mouvement associatif a pris part à ces échanges et a réalisé le tutoriel de prise en main de l'outil. Il est à noter que l'animation 2021 de cette chaîne de discussion n'a pas permis une expérimentation optimale de l'outil.



RENCONTRE RÉGIONALE DES ACTEURS DE L'ACCOMPAGNEMENT



Suite aux premières rencontres régionales des acteurs de l'accompagnement associatif organisées avec succès à Angers en 2019, le Mouvement Associatif ainsi que la DRAJES ont souhaité réitérer l'événement en coorganisant une deuxième édition le 9 décembre 2021.

Rassemblant des représentants de points d'appui à la vie associative, de centres de ressources et d'informations pour les bénévoles, de collectivités ainsi que d'autres acteurs ressources venant des cinq départements de la région, l'événement devait initialement se dérouler sur une journée à la Maison des Associations de la ville d'Angers.



Suite à l'intensification des mesures sanitaires, il a finalement été décidé de basculer l'événement en visio : la matinée plénière a été maintenue le 9 décembre et une partie des ateliers a été reprogrammé sur deux demi-journées les 25 et 28 janvier 2022.

Programme des échanges

La matinée s'est donc découpée en deux temps :

- Lionel Prouteau, Maître de conférences émérite de l'Université de Nantes, est intervenu sur les enjeux pour le bénévolat associatif,
- L'équipe projet de la région préfiguratrice Centre-Val-de-Loire a présenté la mesure d'appui à la vie associative locale «Guid'Asso» ainsi que ses modalités d'essaimage en région Pays de la Loire.

4 thématiques d'ateliers identifiées dans le cadre d'un sondage préalablement réalisé auprès des acteurs de l'accompagnement étaient prévus initialement l'après-midi :

- la gestion des richesses humaines,
- la gestion / prévention des conflits,
- le numérique,
- les relations entre associations et collectivités



GUID'ASSO

Fruit d'un travail de co-construction entre les Mouvements associatifs et les services de l'État, la démarche Guid'Asso propose un service de proximité d'accueil, d'orientation, d'information et d'accompagnement des associations loi 1901.

L'objectif est de mettre en œuvre une politique de l'accompagnement associatif agile et renouvelée qui permette une réponse adaptée aux besoins des porteurs de projets et des associations tout au long de leurs parcours de vie, favorise de manière structurelle leur renforcement et soutienne le développement du tissu associatif local.

Initiée dans trois régions (Centre-Val-de-Loire, Nouvelle Aquitaine, Hauts-de-France), la démarche prendra forme en 2022 en Pays de la Loire.

Pour cela, le Mouvement associatif Pays de la Loire et la DRAJES ont conduit à partir de juin, des premières rencontres de présentation de la démarche auprès des partenaires potentiels (Région, CRESS, CRVA...).

Fin 2021, une convention de partenariat avec la DRAJES des Pays de la Loire a été signée sur 3 axes d'essaimage de la mesure Guid'asso pour 2022 :

AXE 1 :

Co-construction et préparation de la gouvernance et des partenariats nécessaires à l'essaimage de la mesure d'appui à la vie associative locale dans la région des Pays de la Loire

AXE 2 :

Contribution à l'identification des co-animateurs départementaux, leur accompagnement et leur coordination

AXE 3 :

Conception et réalisation du diagnostic et du schéma de développement territorial des réseaux d'appui à la vie associative en région

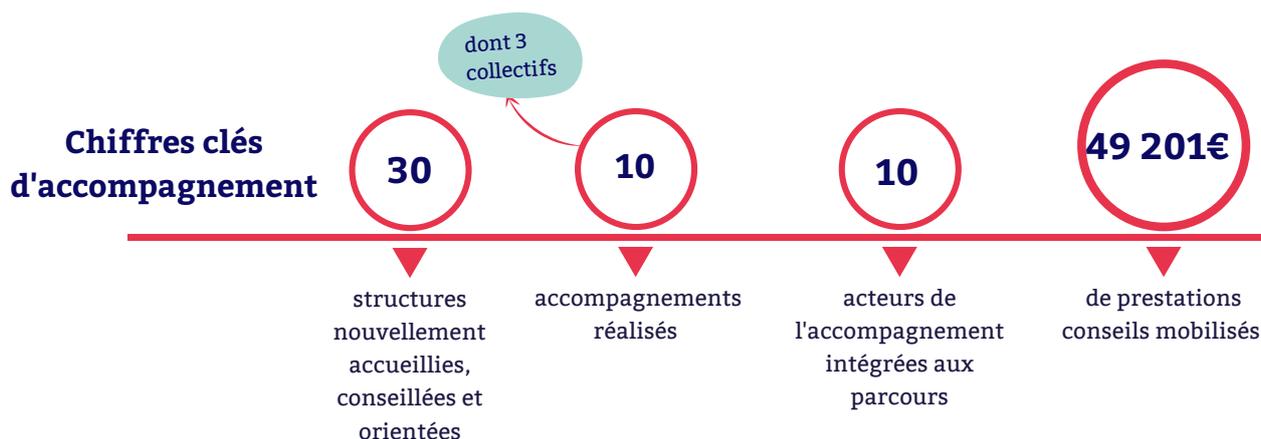
ZOOM SUR...

Webinaire sur la reprise d'activités

Les modalités d'activités associatives ont évolué en juin 2021 en lien avec l'épidémie du Covid. Afin d'appréhender cela, Le Mouvement associatif des Pays de la Loire, en partenariat avec le CRVA (Centre de Ressources à la Vie Associative porté par la Ligue de l'Enseignement) et la DRAJES ont animé le 14 juin un webinaire d'échanges avec les accompagnateurs à la vie associative sur questions qui peuvent découler de ces nouvelles situations.

PORTAGE DU DLA RÉGIONAL

2021 a été la seconde année du partenariat triennal avec la CRESS Pays de la Loire dans le portage d'opérateur du DLA à l'échelle régionale. Après une année de mise en place impactée par la situation imprévue de crise sanitaire, le DLA Régional a conforté son action de mise en réseau avec les opérateurs, les pilotes, l'animation nationale et les acteurs de l'accompagnement régionaux.



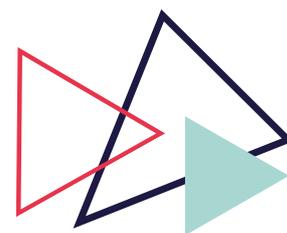
Dans l'organisation du binôme CRESS/LMA, les accompagnements régionaux sont plutôt portés par la CRESS. Le rôle du Mouvement associatif dans ce partenariat se centre dans l'animation du dispositif :

Animer le dispositif régional :

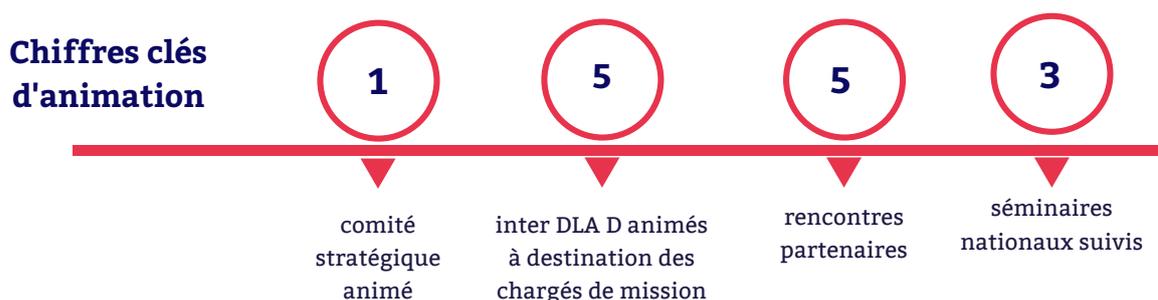
- Participer à des instances et dynamiques régionales
- Organiser, développer et animer des partenariats

Appuyer le pilotage régional :

- Fournir aux pilotes régionaux des outils d'aide à la décision
- Préparation du Comité stratégique
- Mise en place du Comité d'orientation



Contribuer activement à l'animation globale nationale



Le comité d'orientation

Nouvelle instance du Cadre d'Action National, le Comité d'Orientation est un espace de travail élargi à des acteurs de l'accompagnement, des têtes de réseau sectorielles ou thématiques pour approfondir un enjeu identifié et dans le but d'alimenter le Comité Stratégique.

Le Comité d'orientation 2021 s'est donc tenu le 23 novembre sur les enjeux liés aux thématiques GRH identifiés notamment lors du Comité de suivi, parmi lesquels **le recrutement et le maintien dans l'emploi dans les structures de l'Économie Sociale et Solidaire**.

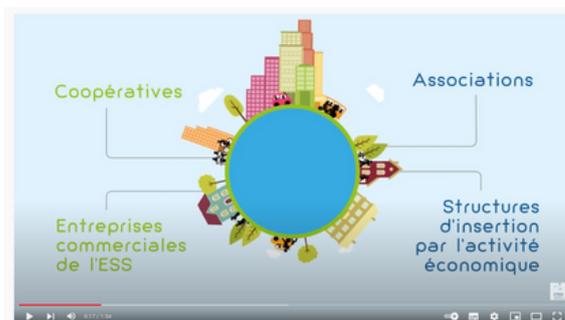
- Cette instance a mobilisé l'ensemble des opérateurs du DLA Pays de la Loire ainsi que les acteurs de l'appui RH du territoire (Uniformation, URIOPSS, DREETS, Ligue de l'enseignement, AFAS, Profession Sport et Loisirs, l'UDES). Soit au total 18 présentes.

En 2021, le DLAR a été retenu dans le cadre d'un appel à projet de l'AVISE pour travailler sur deux thématiques : **le Numérique et la Qualité de vie au travail/Risques psycho-sociaux**.

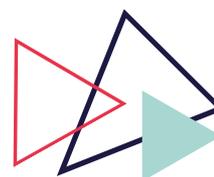
Les deux thématiques ont été travaillées selon une même méthodologie par la CRESS (sur la QVT/RPS) et par le Mouvement associatif (sur le numérique). Les objectifs visés par ce projet étaient de principalement de :

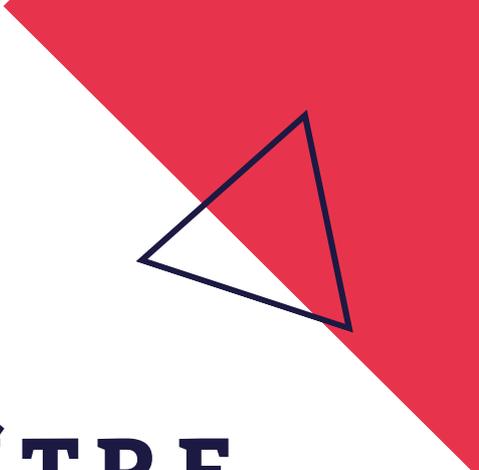
- Favoriser la montée en compétences les chargés de mission ligériens du DLA
- Disposer d'outils et ressources lors du diagnostic
- Renforcer les parcours en connaissant les acteurs ligériens sur ces deux thématiques via la réalisation d'une cartographie régionale pour 2022

En 2021, le DLA Régional a réalisé une vidéo de présentation du dispositif. Cette vidéo peut servir à l'ensemble des opérateurs ou partenaires du dispositif pour présenter en 2 minutes le fonctionnement du DLA lors d'interventions.



La vidéo se retrouve sur notre plateforme Peertube (outil libre pour l'hébergement et la diffusion de vidéos mis en place par le Mouvement associatif et ses membres), Youtube et bien entendu sur les sites internet respectifs de la CRESS et du Mouvement associatif.





FAIRE CONNAÎTRE ET VALORISER LE FAIT ASSOCIATIF

Enquête Covid19, 1 an après où en sont les associations ?

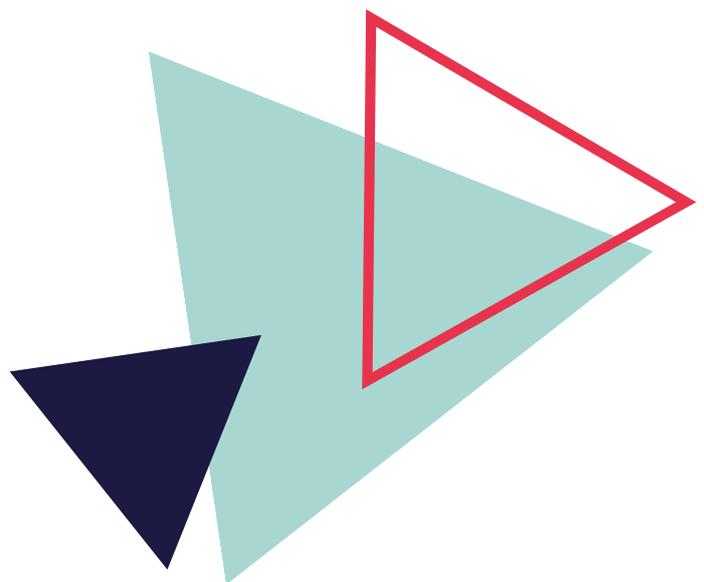
Page 26

Un positionnement sur l'emploi associatif

Page 27

Enjeux et besoins de connaissance du monde associatif ligérien

Page 27



ENQUÊTE COVID19, 1 AN APRÈS OÙ EN SONT LES ASSOCIATIONS ?

Après les deux enquêtes de 2020 sur l'impact de la crise sanitaire sur les associations, le Mouvement associatif a lancé le troisième volet pour faire un point sur la situation 1 an après. Le Mouvement associatif des Pays de la Loire a relayé cette enquête sur le territoire ligérien où près de 800 associations ont répondu.

Les résultats régionaux de cette enquête ont été publiés début juin 2021. A la rentrée, une synthèse comparative des résultats ligériens de l'enquête de 2020 « Covid 19 : où en sont les associations ? » et celle de 2021 « Covid 19 : 1 an après » a été proposée par le Mouvement associatif des Pays de la Loire.

Infographie des résultats régionaux



Résultats ligériens de l'enquête



#Covid-19 : où en sont les associations un an après ?

Pays de la Loire

Comparaison des résultats ligériens entre 2020 et 2021



Résultats nationaux

UN POSITIONNEMENT SUR L'EMPLOI ASSOCIATIF

En 2019, les associations ligériennes représentaient 13% de l'emploi privé régional. En 2020, la pandémie a eu un impact majeur sur l'activité de l'ensemble des associations malgré leur forte mobilisation pour maintenir leurs activités ou agir en solidarité et soutien sur les territoires dans des conditions inédites.

Sur le premier trimestre 2021, la situation de l'emploi associatif en Pays de la Loire connaît un net rebond (+3,1%). Pour autant, nos métiers, plébiscités par la population en termes d'utilité sociale, connaissent des difficultés majeures de soutien et de valorisation par les politiques publiques.

Le Mouvement associatif des Pays de la Loire a à cœur de rechercher et déployer des solutions avec l'ensemble des partenaires du territoire pour que les associations ligériennes continuent à remplir leurs missions d'intérêt général dans des conditions attendues légitimement par les habitant.es de notre Région.

 [Lire notre positionnement](#) 

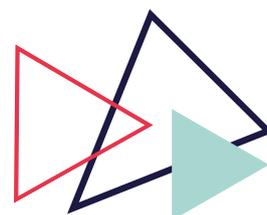
ENJEUX ET BESOINS DE CONNAISSANCE DU MONDE ASSOCIATIF LIGÉRIEN

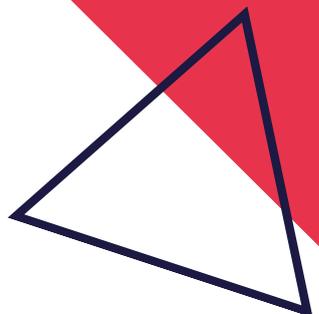
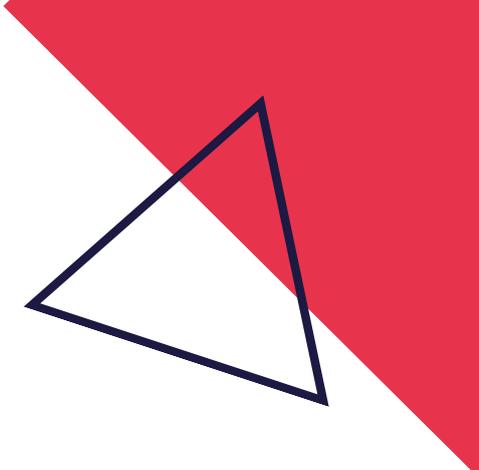
Le Mouvement associatif a animé un groupe de coopération Université/Association ayant pour but d'identifier les besoins de connaissances de la vie associative de notre territoire.

En 2021, ce groupe s'est attelé à débiter l'actualisation de l'annuaire du réseau Grand Ouest de Recherche en ESS en cherchant à faire un focus sur les sujets associatifs. Pour ce faire, ce groupe a été élargi à la région Bretagne et au périmètre ESS.

Un questionnaire a été envoyé courant septembre aux chercheurs de ces deux régions. Fin décembre, près de quarante chercheurs s'y sont référencés.

Les modalités de parution de l'annuaire restent en cours de discussion pour 2022.





COMMUNICATION

Le Site internet

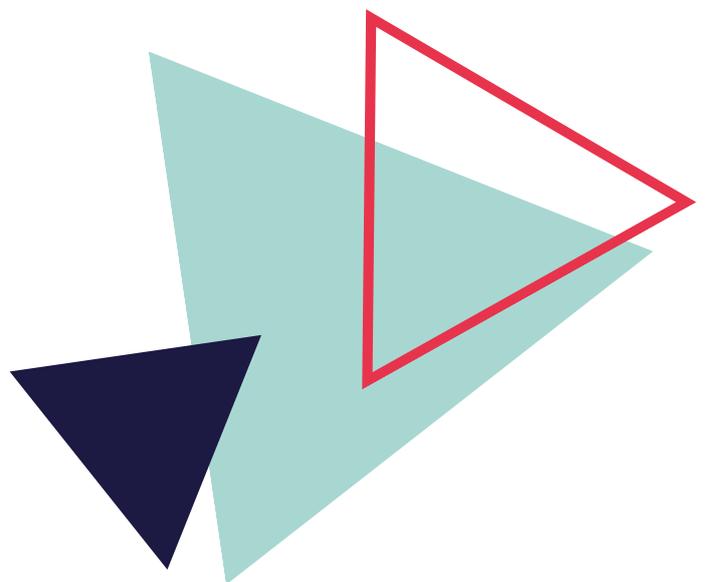
Page 29

La Newsletter

Page 29

Les Réseaux sociaux

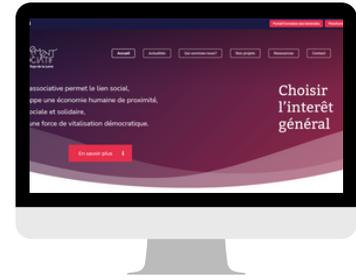
Page 30



SITE INTERNET

Le site internet du Mouvement associatif des Pays de la Loire a pour objectif de proposer toute information susceptible d'intéresser le tissu associatif régional.

En 2021, Le Mouvement associatif a lancé la refonte de son site internet afin qu'il reflète mieux les projets qu'il porte aujourd'hui.



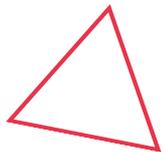
Le Mouvement associatif de PACA (Provence Alpes Côte d'Azur) ayant retravaillé son site internet la même année, une dynamique de mutualisation a été lancée. Nous avons dupliqué leur site internet et travaillé avec le même prestataire, OpenScop, pour nous l'approprier. Ce choix a permis de mutualiser les coûts d'hébergement et de maintenance avec le Mouvement associatif de PACA. D'autres Mouvements associatifs régionaux ont mentionné leur envie de rejoindre cette mutualisation dans le futur.



NEWSLETTER

Les lettres d'informations sont envoyées par mail et relayés sur les réseaux sociaux ainsi que sur le site internet.





LES RÉSEAUX SOCIAUX



Le Mouvement associatif Pays de la Loire administre une page Facebook :

@paysdelaloire.lemouvementassociatif



Le Mouvement associatif Pays de la Loire administre une page Twitter : @MouvementassoPdl



abonné.e.s



Publications

jusqu'à 170 personnes touchées par post



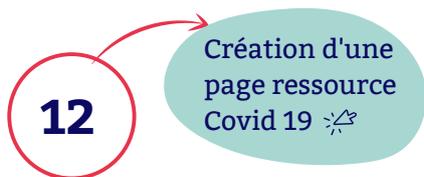
abonné.e.s

+ 29 en 2021 !



Tweets

LES CHIFFRES CLÉS DE NOS ACTIONS LIÉES AU COVID



Articles rédigés sur notre site internet



Tweets publiés



Newsletters abordant la crise





Le
MOUVEMENT
ASSOCIATIF
Pays de la Loire

9 rue des Olivettes – BP 74107 – 44 041 Nantes
02 51 86 33 12
paysdelaloire@lemouvementassociatif.org

www.lemouvementassociatif-pdl.org

 @paysdelaloire.lemouvementassociatif
 @MouvementassoPdl

Réseaux membres du Mouvement associatif Pays de la Loire :

